



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 22 février 2017

Salle du Conseil

415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, Maire
Jean-Marc Lalonde, conseiller du Quartier 1
Mario Zanth, conseiller du Quartier 2
Carl Grimard, conseiller du Quartier 3
André J. Lalonde, conseiller du Quartier 5
Krysta Simard, conseillère du Quartier 6
Helen Collier, Directrice générale
Monique Ouellet, Greffière

ABSENT: Michel Levert, conseiller du Quartier 7
Diane Choinière, conseillère du Quartier 8

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Desjardins ouvre la réunion à 18h47.

2. Prière

Le conseiller Carl Grimard récite la prière.

3. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2017-36

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté avec les changements suivants:

- Déplacer l'item 11.3 - Réalignement des ressources pour les Services corporatifs à l'ordre du jour du huis clos;
- Retirer l'item 10.3b - Résolution pour absorber les frais pour la demande de dérogation mineure du 855 Belvédère
- Retirer l'item 10.6 – Démission d'un membre du Comité du parc du Moulin

ADOPTÉE, tel que modifiée

4. **Déclarations d'intérêts pécuniaire - Aucune**

5. **Réunion à huis clos**

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 18h50 et retournent dans la salle du conseil à 19h24.

RÉSOLUTION 2017-37

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

5.1. Adoption du procès-verbal de la réunion à huis clos du 6 février, 2017

5.2. Dossier de ressources humaines - contrat d'emploi

5.3. Embauche – éducateur diplômé

5.4. Réalignement des ressources pour les Services corporatifs

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2017-38

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner à la réunion régulière.

ADOPTÉE

6. **Rapport de la réunion à huis clos**

Le maire Desjardins informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel. Il ajoute qu'une résolution doit être considérée en réunion ouverte.

6.1 **Embauche d'un éducateur diplômé**

RÉSOLUTION 2017-39

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil municipal accepte l'embauche de M. Joshua Bonneville à titre d'éducateur diplômé à temps plein, effectif le 23 février 2017 et que celui-ci soit sujet à une période probatoire de six (6) mois; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU que le salaire de M. Joshua Bonneville soit établi au niveau 1 de la Classe 7 de la grille salariale en vigueur des employés syndiqués, tel que recommandé.

ADOPTÉE

7. Annonces

Le conseiller Jean-Marc Lalonde annonce la Soirée Noir et Blanc qui aura lieu le 4 mars prochain.

Le conseiller André Lalonde remercie la communauté de Clarence Creek pour sa participation au carnaval.

Le conseiller Jean-Marc Lalonde félicite les organisateurs des activités lors de Journée de la Famille.

8. Période de Questions/Commentaires - Aucune

9. Items des membres du Conseil - Aucune

10. Items par consentement

RÉSOLUTION 2017-40

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Krysta Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU que les items suivants, tels identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 22 février, 2017, soient adoptés :

10.1. Adoption des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Réunion spéciale du 2 février, 2017
- b. Réunion régulière du 6 février, 2017
- c. Comité plénier du 6 février, 2017

10.2. Réception des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Réunion du Comité d'aménagement du 18 janvier, 2017

10.3. Les recommandations suivantes du comité plénier du 6 février, 2017:

- a. Résolution pour déclarer le Tournois de hockey des familles comme étant un événement communautaire
- b. Résolution pour autoriser la distribution de l'octroi des Comtés unis de Prescott et Russell à certaines activités communautaires

- c. Résolution pour autoriser la location gratuite de la surface de béton de l'Aréna de Clarence Creek pour le programme "La course contre la drogue".
- d. Résolution pour autoriser que la conduite d'égouts sanitaire sous pression soit réparée en permanence en même temps que les travaux d'amélioration à l'usine d'épuration.
- e. Résolution pour confirmer que des arrêts sur tous les sens ne sont pas nécessaires à l'intersection de Woods et Du Chateau
- f. Résolution pour autoriser l'installation d'un monument permanent au parc Simon

10.4. Résolution pour autoriser les salaires payés

10.5. Démission d'un membre du comité consultatif du transport en commun

ADOPTÉE

Texte des résolutions adoptées par consentement sous la résolution no. 2017-40

10.3a. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Cité de Clarence-Rockland déclare le Tournoi de hockey des familles organisé par le Club Optimiste de Clarence Creek qui aura lieu du 30 mars au 2 avril 2017, comme étant un événement communautaire afin de permettre qu'un permis d'occasion spéciale soit émis par la Régie des alcools de l'Ontario.

10.3b. ATTENDU QUE la Cité de Clarence-Rockland a reçu une somme de 10 000 \$ de la part des Comtés Unis de Prescott Russell pour couvrir certains coûts pour des activités culturelles ou récréatives;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accepte que le montant de 10 000\$ soit octroyé de la façon suivante :

- 5000 \$ au Festival de la rivière des Outaouais;
- 3000 \$ à la Fête du Canada 150;
- 1500 \$ à l'organisation de l'exposition d'œuvres d'art au Complexe récréatif et culturel de la Cité de Clarence-Rockland; et
- 500 \$ aux Jeux des aîné(e)s, tel que recommandé.

10.3c. ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de la part du programme « La course contre la drogue » pour la location gratuite de la surface de béton à l'aréna de Clarence Creek;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accepte que le programme « La course contre la drogue » utilise la surface de béton à l'aréna de Clarence Creek sans frais du 1er au 5 mai 2017, tel que recommandé.

10.3d. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve l'option #2 tel que décrit dans le Rapport No. INF2017-008, qui est d'inclure les réparations permanentes de la conduite d'égouts sanitaire sous pression avec l'ensemble des travaux d'amélioration de l'usine d'épuration prévus d'être soumis au conseil en juin 2017.

10.3e. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil n'appuie pas l'installation d'arrêts dans tous-sens à l'intersection des rues Woods et Du Chateau basé sur l'analyse performé par le département des infrastructures et aménagement du territoire.

10.3f. QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil approuve la demande de la Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes, soit d'installer un monument permanent pour dire « NON » à la violence faite aux femmes près du pavillon au parc Simon, tel que recommandé.

11. Rapports des Comités/Services

11.1 Comptes payés

Suite aux questions, M. Dave Darch confirme qu'il va vérifier les dépenses identifiées sous la rubrique 29 et 44.

Suite aux questions, M. Robert Kehoe confirme que le processus de vérification de fin d'année va comme prévu.

RÉSOLUTION 2017-41

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les comptes payés pour la période du 14 janvier 2017, au 10 février 2017, au montant de 3 865 021,53 \$ soient adoptés tel que recommandé.

ADOPTÉE

11.2 Élection partielle - Conseiller du quartier 4

RÉSOLUTION 2017-42

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Jean-Marc Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2017-28, visant à autoriser qu'une élection partielle soit tenue afin de combler le poste vacant du conseiller du quartier 4, soit adopté.

DÉFAITE

RÉSOLUTION 2017-43

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Krysta Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil mandate la greffière à offrir le poste vacant au candidat du quartier 4 qui a obtenu le plus grand nombre de vote lors de l'élection de 2014; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE si le candidat accepte, un règlement de nomination devra être préparé afin d'être considéré du Conseil lors de la prochaine réunion régulière; et

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE si le candidat n'accepte pas, le règlement pour procéder avec une élection partielle sera reconsidéré.

ADOPTÉE

11.4 Demande de subvention dans le cadre du programme « Access4All Barrier Buster » auprès de la Fondation Rick Hansen

RÉSOLUTION 2017-44

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par André J. Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise les Services communautaires à soumettre une demande de subvention dans le cadre du programme « Access4All Barrier Buster » auprès de la Fondation Rick Hansen pour améliorer l'accessibilité des infrastructures en créant des sentiers accessibles menant aux aires de jets d'eau dans les parcs municipaux.

ADOPTÉE

12. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2017-45

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Krysta Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU que les règlements municipaux suivants soient adoptés :

12.1. 2017-01, pour adopter le Plan d'amélioration communautaire

12.2. 2017-02, pour établir l'aire du Plan d'amélioration communautaire

12.3. 2017-14, pour modifier le Règlement de zonage – 433, rue Laurier

12.4. 2017-15, pour modifier le Règlement de zonage -701, 705, 709, 713, 717, 721, 725, 729, and 733, rue Du Rivage

12.5. 2017-17, pour modifier le Plan officiel - 701, 705, 709, 713, 717, 721, 725, 729, and 733, rue Du Rivage

12.6. 2017-19, pour dédier comme chemin public, le bloc 29 du plan 50M-131

12.7. 2017-25, pour autoriser l'installation d'arrêts sur tous les sens à l'intersection de Jasper et Emerald

12.8. 2017-30, pour nommer Brian Wilson à titre de Coordonnateur de la gestion des situations d'urgence

ADOPTÉE

13. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2017-46

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil adopte le règlement no. 2017-22, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 22 février, 2017.

ADOPTÉE

14. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 19h42.

Guy Desjardins, Maire

Monique Ouellet, Greffière

